



Sommaire

16 SEP. 2013



S'informer

Le zoom de la rédaction

Transport / Nouveau report de l'entrée en vigueur de l'écotaxe poids lourds p. 4

Lignes express p. 6

Agenda p. 8

L'actualité en régions p. 10

Rhône-Alpes / Bois construction : une reprise nette mais temporaire

Pays de la Loire / Précobois : préconiser le bois dans la construction

Bourgogne / 9^e congrès national Aprovalbois :

"Production, technologies, compétitivité - innover pour gagner"

Poitou-Charentes / Sept entreprises locales se groupent pour construire 400 cottages en ossature bois

Gros plans

Nancy / Universités d'été France bois régions : dialogue local-national en bonne voie p. 12

9^e université d'été de la forêt de Bourgogne / Adapter la sylviculture au changement climatique p. 14

Comprendre

Entreprises

Scierie / Provence sciage : "Être réactifs, flexibles et répondre rapidement à la demande" p. 16

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF / Lancement de campagne prometteur à Ornans p. 18

S'équiper

Matériels et techniques

Libramont / Plus de 36.000 visiteurs aux journées de démonstrations forestières à Paliseul p. 19

Le Journal des annonces du bois p. 23

Renseignements commerciaux p. 31

Franc-parler

Forêts sous protection ?

Malgré un été chaud et sec, les incendies de forêt ont connu une nette accalmie sur le pourtour méditerranéen. Un printemps pluvieux, des vents moins présents et les campagnes de prévention ont joué à plein. Au 4 septembre, un peu plus de 1.000 hectares avaient brûlé, loin des 4.400 hectares détruits en 2012. Les feux de forêt sont-ils en train de reculer durablement en France ? Les spécialistes demeurent très prudents, et pas seulement parce que nos voisins européens, les Portugais en particulier, ont connu un été très difficile. Il suffirait probablement d'une sécheresse comparable à 2003 pour qu'un tel scénario se reproduise. 2003 demeure une année noire avec 62.000 hectares de forêts détruits en France.

Les projections en matière de climat montrent que le réchauffement climatique va s'accompagner de périodes de sécheresse plus nombreuses, comparables à 2003, voire plus longues. Et le développement des friches en lieu et place de terres cultivées augmente le risque. Ce n'est donc pas le moment de baisser les bras en matière de Défense de la forêt contre l'incendie (DFCI).

Dans ce contexte, il y a lieu de s'étonner que l'Union européenne ait effacé la protection des forêts de la nouvelle Politique agricole commune (Pac). Cette anomalie n'est pas passée inaperçue en Aquitaine qui consacre beaucoup d'argent à la DFCI. Dans un communiqué, le syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest vient de réclamer le rétablissement d'une ligne budgétaire de 500 millions d'euros. Soit 100 millions d'aides annuelles pendant la durée du prochain Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).

A suivre...